



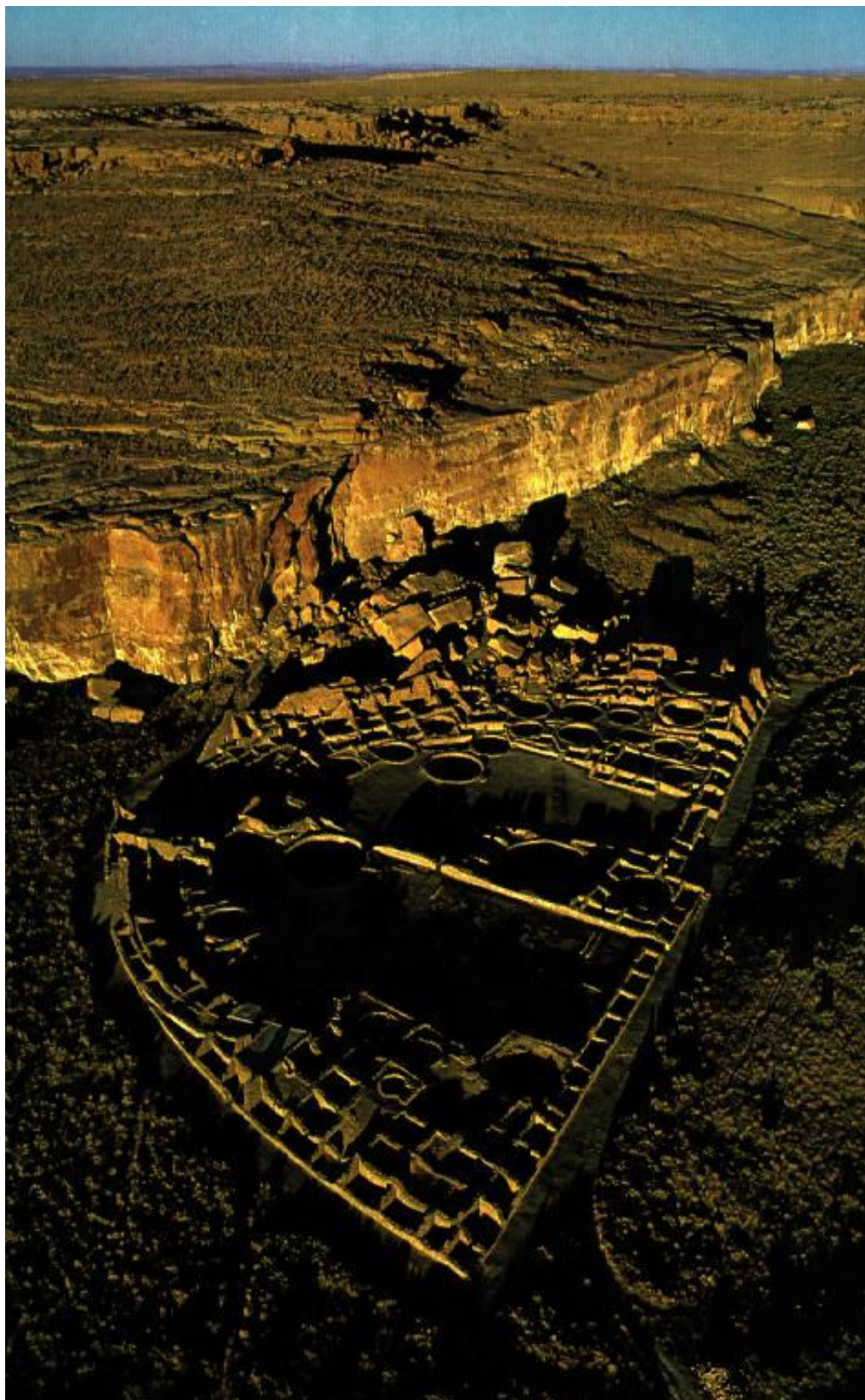
La protection et le rapatriement des tombes des natifs américains

En 1990, une loi fédérale américaine The Native American Graves Protection and Repatriation Act (**NAGPRA**), en français : loi fédérale sur "La protection et le rapatriement des tombes des natifs américains".

Cette loi exige que les biens culturels amérindiens soient rendus aux peuples natifs quand ces biens ont été déterrés. Cette loi autorise néanmoins aux équipes d'archéologues d'analyser les découvertes mais très rapidement en raison d'un délai de temps très court.

Par biens culturels, la loi indique les restes humains, les objets funéraires et sacrés, et tout objet et artefact du patrimoine amérindien.

Bien que cette loi fédérale fut rendue nécessaire pour mettre un terme aux pillages de sites historiques, les archéologues et chercheurs américains accusent cette loi NAGPRA de restreindre gravement la recherche archéologique sur les origines des premiers habitants des États-Unis.



Le cas de l'homme de Kennewick est symptomatique, les tribus amérindiennes demandaient le retour dans leur terre respective de ce squelette dont l'étude a révélé une origine caucasienne ou euroïde et non mongoloïde et amérindienne.

Cette loi permettrait ainsi aux populations amérindiennes de freiner l'évolution actuelle de la recherche sur les découvertes de plus en plus nombreuses de squelettes paléoaméricains de types euroïde ou australoïde, en exigeant, comme la Loi NAGPRA le permet, le réenterrement rapide de tous ces ossements qui révolutionnent depuis une vingtaine d'années, l'histoire des premiers peuplements de l'Amérique.

Mais, rappelons le, cette loi fédérale fut rendue nécessaire pour mettre un terme aux pillages.

Source : [Wikipédia](#)

Le 14-02-2009 par El Coyotos



La protection et le rapatriement des tombes des natifs américains